



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 73350

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur la situation des personnes handicapées mentales de moins de soixante ans. Parfois victimes de la dégradation de leur état de santé, celles-ci ne peuvent plus bénéficier d'une prise en charge en centre d'aide par le travail et ne peuvent pas pour autant bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle entend prendre des mesures permettant le maintien de la prise en charge de ces personnes handicapées dans de bonnes conditions.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73350

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1045